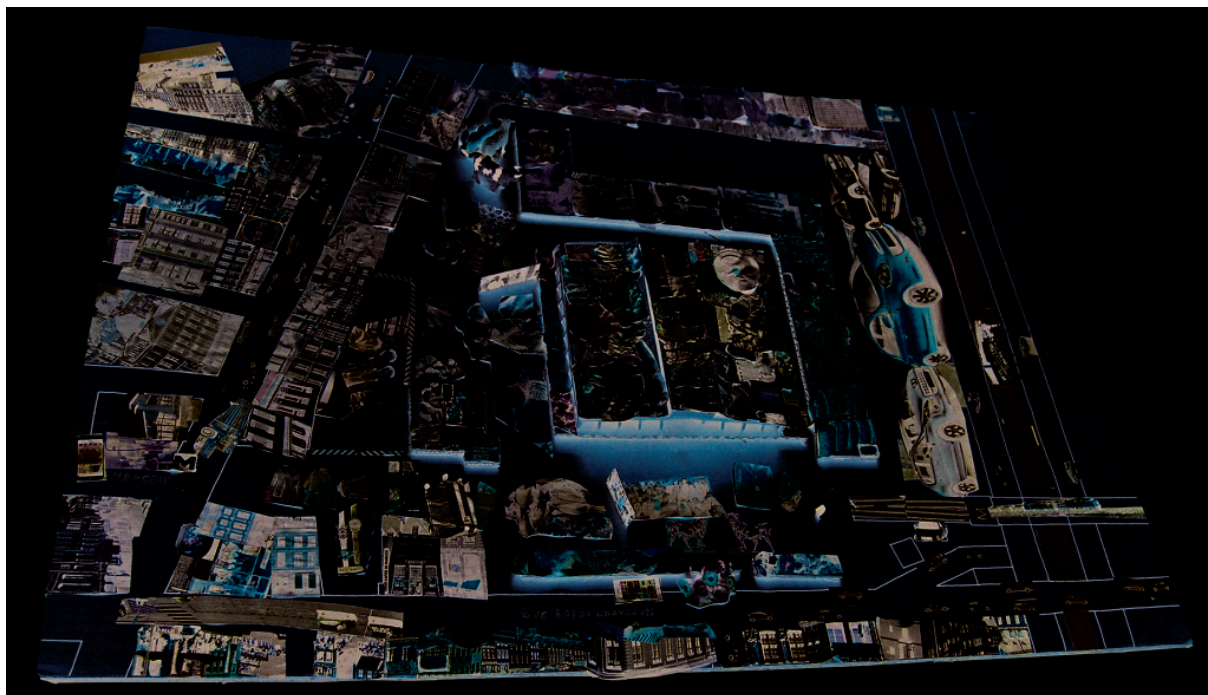


# De l'emploi, du logement social, des services collectifs et un Cureghem accueillant



Le Centre de Rénovation Urbaine (CRU) est installé en bordure du site, chaussée de Mons. Il travaille sur l'urbanisme, l'environnement, le logement, dans l'optique de maintenir les habitants dans leur quartier. Il s'agit d'améliorer les conditions de vie de ceux qui sont là et non d'attirer de nouveaux habitants au portefeuille plus garni. Ceci les amène à s'intéresser aux projets immobiliers et à la maîtrise du foncier pour enrayer la spéculation.

Rencontre avec Abderazzak Benayad.

*« Le CRU s'intéresse au site depuis la fin des années '90. À l'époque, sur ses abords, chaussée de Mons, il n'y avait que des maisons vides, en grande partie propriété de la société Abattoir. Puis, ASSAM a construit des logements sociaux du*

*n°241 jusqu'aux usines Renault. Quand nous nous sommes installés au rez-de-chaussée du n°211, nous avons également créé et rénové six logements aux étages. »*

*Le CRU considère que « malgré le bail emphythéotique qui lie Abattoir, société privée, et la Commune d'Anderlecht, pour le site des abattoirs, cet espace garde une dimension publique. Il en découle que les associations et les habitants doivent être associés à la réflexion du devenir du site. »*

## **Un site accueillant**

*« À l'heure actuelle, l'entrée située face de la station de métro Clemenceau est dans un état déplorable ! Les façades arrières sont décrépies, le sol est défoncé et la traversée piétonne de la chaussée de Mons est dangereuse. Pour nous, l'image populaire de Cureghem ne doit pas justifier ce laisser-aller alors que des dizaines de milliers de personnes l'empruntent chaque week-end. Avec le Contrat de quartier Lemmens (2004), le CRU avait obtenu un financement pour l'embellir. Nous avons besoin de la SA Abattoir pour boucler le budget mais la société a décliné en invoquant des aménagements futurs prévus dans le cadre de son Master Plan, etc. Aujourd'hui, la nouvelle Halle alimentaire est inaugurée... mais l'entrée est toujours dans le même état ! C'est dommage, non ? »*

## **Des infrastructures collectives et du logement social**

*« Le quartier manque d'espaces verts, de crèches... Tout aménagement d'un site aussi énorme devrait prendre en compte les besoins des habitants et des usagers. Or, les principaux usagers du marché des abattoirs sont les habitants d'Anderlecht et les habitants d'origine immigrée de la première ceinture et des abords du Canal. Leur présence garantit l'activité économique du site. Mais que propose la société Abattoir en échange ? Quelles infrastructures*

*collectives ? N'ont-ils pas plus besoin d'une piscine publique que d'une salle de spectacle ? Ou de logement social ? Il y en a, chaussée de Mons, aux étages du CRU ainsi que de maisons voisines. Pourquoi ne pas en installer rue Ropsy-Chaudron ? Certes, l'activité industrielle peut apporter des désagréments, mais les habitants de Cureghem s'en sont toujours accommodés. »*

## **Maintenir le bassin d'emploi productif en ville**

*« Tout comme le commerce de voiture d'occasion, si l'abattoir est là, autant qu'il y reste.*

*Il est important que la ville demeure un lieu de travail et de production. Il faut qu'elle garde ses bassins d'emploi. Ce sont eux qui maintiennent un lien historique avec le Cureghem d'hier et d'aujourd'hui : la production agroalimentaire avec Abattoir, le textile avec le Triangle et le commerce des voitures à Heyvaert. Ces activités doivent rester car elles protègent une autre fonction essentielle du quartier : sa dimension populaire et d'accueil. »*